



01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 5 août 2013 à 20h00.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Michel Flamand

Siège # 2 Bruno Montminy

Siège # 3 Huguette Robitaille

Siège # 4 Carole Dubois

Siège # 5 Démissionnaire

Siège # 6 Claude Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

02 - MOT DU MAIRE

2 - MOT DU MAIRE

Plusieurs citoyens ont fait la demande pour que le journal municipal « Le Courant » soit transmis en début de mois au lieu de la fin du mois. La préparation du journal sera assumée par une nouvelle personne, Mme Robitaille souhaitant faire un transfert de dossier et mettre ses énergies sur d'autres activités. Nous en reparlerons avec plus de détails à l'automne.

J'ai reçu une lettre de Madame Jacqueline Tondreau qui exprime certains besoins pour les citoyens de Pointe Saint-Gilles. Les items énoncés sont présentement en processus de règlements sinon déjà régularisés.

03 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

3 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

2013-08
159

J'aimerais déposer à l'item 16, la lettre de démission de M. André Nadeau

04 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

4 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5 - Adoption de l'ordre du jour

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Mot du maire
- 3 - Mot de la directrice générale
- 4 - Questions de l'assemblée
- 5 - Adoption de l'ordre du jour
- 6 - Adoption - Procès-verbaux
 - 6.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2013
 - 6.2 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juillet 2013
- 7 - Finances
 - 7.1 - Comptes à payer
 - 7.2 - Tarification - Jeux d'eau
- 8 - Urbanisme
 - 8.1 - Acceptation de permis - PIIA secteur vieux Saint-Gilles
- 9 - Loisirs
 - 9.1 - Pas de sujet au dossier
- 10 - Voirie, réseaux d'aqueduc & égouts
 - 10.01 - Acquisition d'un tracteur de type Holder C9700H
 - 10.02 - Octroi - Contrat de fauchage
 - 10.03 - Travaux en régie de réfection du fossé - Secteur Pointe Saint-Gilles
- 11 - Immeubles, parcs & terrains
 - 11.01 - Pas de sujet au dossier
- 12 - Ressources humaines
 - 12.01 - Entente de travail - Segment des bénéfices marginaux
 - 12.02 - Engagement - Premier répondant
 - 12.03 - Entente intermunicipale - Gestion de l'eau durant les vacances estivales
- 13 - Contentieux
 - 13.01 - Pas de sujet au dossier
- 14 - Promotion, subvention, aide financière
 - 14.01 - Pas de sujet au dossier
- 15 - Service des incendies & premiers répondants
 - 15.01 - Entente d'entraide incendie avec la ville de Lévis
 - 15.02 - Vérification de la pression d'eau des bornes fontaines
- 16 - Varia
- 17 - Questions de l'assemblée
- 18 - Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Huguette Robitaille

D'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré ci-haut.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - ADOPTION - PROCÈS VERBAUX

6 - ADOPTION - PROCÈS VERBAUX

**2013-08
160**

06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2013

6.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2013

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence, il est proposé par Huguette Robitaille, appuyé par Carole Dubois

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2013-08
161**

06.02 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juillet 2013

6.2 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juillet 2013

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 8 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence, il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Claude Blais

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juillet 2013 tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

07 - FINANCES

7 - FINANCES

**2013-08
162**

07.01 - Comptes à payer

7.1 - COMPTES À PAYER

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Michel Flamand

De payer les comptes du mois de juillet 2013

- 48,659.85 \$ factures payées par chèque;
- 78,754.93 \$ dépenses incompressibles payées par liens électroniques;
- 21,557.51 \$ dépenses incompressibles payées par chèque;

Un montant de 31,018.31\$ a été versé en salaires au cours du mois de juillet 2013.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2013-08
163**

07.02 - Tarification - Jeux d'eau

7.2 - Tarification - Utilisation des jeux d'eau

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Carole Dubois

D'autoriser la municipalité à offrir la possibilité à d'autres municipalités à utiliser les jeux d'eau avec réservation au préalable auprès du directeur des loisirs selon les plages horaires qui conviennent;

De tarifier l'utilisation à ces municipalités au taux de 70.00 \$ l'heure avec exonération des taxes de vente et d'inscrire le revenu au poste budgétaire 01.234.79.017

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - URBANISME

08 - URBANISME

**2013-08
164**

08.01 - Acceptation de permis - PIIA secteur vieux Saint-Gilles

8.01 - Acceptation de permis - PIIA secteur vieux Saint-Gilles

1740, rue Principale, Clermont Touchette

1730, rue Principale, Fabrique de Saint-Gilles

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis suivantes :

Numéro 2013-158 pour le 1740 rue Principale, afin de remplacer les fenêtres par des fenêtres blanches à battant avec faux barrotins horizontaux de 2 pouces au centre de la fenêtre, remplacer la porte principale avant par le modèle présenté de couleur blanche;

Numéro 2013-159 - Compléter le remplacement des fenêtres de l'église par des fenêtres de mêmes modèles que celles déjà remplacées, repeindre les murs du presbytère de la même couleur (gris pâle);

Attendu que, ces propriétés sont situées dans des zones où les demandes de permis sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 439-11 en considérant qu'elles font partie du secteur du vieux St-Gilles;

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Bruno Montminy

D'accepter les présentes demandes de travaux tels que la recommandation du CCU pour les permis 2013-158 et 2013-159.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09 - LOISIRS

9 - LOISIRS

09.01 - Pas de sujet au dossier

Pas de sujet au dossier

10 - VOIRIE, RÉSEAUX D'AQUEDUC & ÉGOUTS

10 - VOIRIE, RÉSEAUX D'AQUEDUC & ÉGOUTS

**2013-08
165**

10.01 - Acquisition d'un tracteur de type Holder C9700H

10.01 - Acquisition d'un tracteur de type Holder C9700H

Attendu que, nous souhaitons un équipement adapté à nos besoins pour effectuer des travaux d'entretien pour toutes les saisons;

Attendu qu'une machine versatile était disponible à l'encan du Centre de service partagés du Québec;

Attendu que, suite à l'inspection de l'appareil et à l'enchère le montant correspondait à nos besoins et capacité de payer;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Claude Blais

D'acquérir le tracteur de type Holder C9700H et ses équipements pour entretenir les pelouses, les trottoirs, certains stationnements et toute autre utilité à convenir;

Que, la somme de 19,425.00 \$ plus taxes et les frais de 50\$ pour les transferts non taxable au fond de roulement sous le code budgétaire 23.040.14.724 remboursable sur quatre ans.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2013-08
166**

10.02 - Octroi - Contrat de fauchage

10.02 - Octroi - Fauchage

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles à procéder par soumission pour le fauchage sur son territoire;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois

D'accepter l'offre de Service Vert et Blanc au taux de :

- 68.00\$ l'heure pour la faucheuse avec disque;
- 85.00\$ l'heure pour le tracteur avec débroussailleuse;

D'engager un montant approximatif de 4,300.00 \$ plus taxes au code budgétaire 02.320.09.521.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2013-08
167

10.03 - Travaux en régie de réfection du fossé - Secteur Pointe Saint-Gilles

10.03 - Travaux en régie de réfection du fossé - Secteur Pointe Saint-Gilles

Attendu que, M. Damien Fournier à procéder à notre demande à l'ouverture du fossé contiguë à sa propriété pour éviter des refoulements et que ce dernier n'a pas l'intention de le refermer;

Attendu que, des travaux de fermeture du fossé doivent être exécutés dans les meilleurs délais pour assurer la sécurité des citoyens du secteur Pointe Saint-Gilles;

Attendu que, nous avons transmis une demande de contribution à la ville de Lévis pour épouser une portion du coût des travaux que nous exécuterons en régie;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Bruno Montminy

De procéder aux travaux de réfection et de fermeture du fossé;

D'engager un montant de 7,170.00 \$ plus taxes au code budgétaire 02.320.04.521.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

11.01 - Pas de sujet au dossier

Pas de sujet au dossier

12 - RESSOURCES HUMAINES

12 - RESSOURCES HUMAINES

2013-08
168

12.01 - Entente de travail - Segment des bénéfices marginaux

12.01 - Entente de travail - Segment des bénéfices marginaux

Attendu que, l'entente de travail avec les employés municipaux se terminait le 31 décembre 2012;

Attendu que, le Conseil municipal a ratifié la portion salaire par la résolution 2013-01-15, le 15 janvier dernier;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Huguette Robitaille

D'accepter, la deuxième portion qui a été négociée entre le Conseil municipal et les employés municipaux;

De retirer, la personne responsable du restaurant de l'entente partie 1 et partie 2 puisque celle-ci est saisonnière;

De prendre en considération les descriptions de tâches inscrites dans la deuxième portion mais sans en faire des exclusivités, toute autre tâche

connexe pouvant être ajoutée ou soustraite pour une meilleure prestation de service aux citoyens;

De déposer l'entente auprès de la Directrice générale / Secrétaire-trésorière pour qu'elle en applique les clauses, et ce à partir du 1^{er} janvier 2013 et jusqu'au 31 décembre 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2013-08
169**

12.02 - Engagement - Premier répondant

12.02 - Engagement d'un premier répondant

Considérant que, nous avons obtenus les pièces justificatives requises dans le cadre des fonctions de premiers répondants;

Il est proposé par Bruno Montmimy, appuyé par Claude Blais

D'engager M. Maxime Poliquin à titre de premier répondant pour la municipalité de Saint-Gilles;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2013-08
170**

12.03 - Entente intermunicipale - Gestion de l'eau durant les vacances estivales

12.03 - Entente intermunicipale - Gestion de l'eau durant les vacances estivales

Attendu que, l'opérateur de l'usine d'eau potable et des eaux usées sera en vacances du 5 août au 18 août 2013;

Attendu qu'une entente de principe a été convenue le 15 juillet avec la municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage pour le remplacement de la ressource en gestion de l'eau durant les vacances estivales;

Attendu qu'une période de formation et de transmission des connaissances est nécessaire entre l'opérateur de Saint-Patrice de Beaurivage et celui de Saint-Gilles de Lotbinière

Il est proposé par Robert Samson, appuyé par Claude Blais

De permettre au directeur des travaux publics de délégué, selon ses convenances, M. Bruno Lemay ou un autre employé ayant l'expertise appropriée auprès de la municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage pour des visites sporadiques du 22 juillet au 2 août 2013 dans le but de s'approprier les connaissances relatives au réseau et par la suite, du 3 août au 19 août 2013 M. Bruno Lemay soit la personne en titre qui s'occupera du réseau et sera de garde pour la gestion de l'eau;

Que, les sommes facturées à la municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage dans le cadre de cette entente soit appliquée au code budgétaire 01.231.40.000.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - CONTENTIEUX

13 - CONTENTIEUX

13.01 - Pas de sujet au dossier

Pas de sujet au dossier

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

14.01 - Pas de sujet au dossier

Pas de sujet au dossier

15 - SERVICE DES INCENDIES & PREMIERS RÉPONDANTS

15 - SERVICE DES INCENDIES & PREMIERS RÉPONDANTS

**2013-08
171**

15.01 - Entente d'entraide incendie avec la ville de Lévis

15.01 - Entente intermunicipale pour la sécurité incendie - Lévis

Attendu que, le schéma de couverture de risques en sécurité incendie et les plans de mise en œuvre des municipalités du territoire de la MRC de Lotbinière;

Attendu que, le chapitre 6,3 du schéma prévoit pour chacune des municipalités une force de frappe à atteindre qui nécessite, lorsque la municipalité ne peut l'obtenir avec ses propres ressources, l'entraide à l'appel initial des municipalités voisines;

Attendu que, dans certaines situations la force de frappe planifiée ne sera pas suffisante pour combattre un incendie et qu'une demande d'assistance en renfort devra être adressée aux municipalités voisines;

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière et la ville de Lévis ont convenu de signer une entente en matière d'entraide lors d'un incendie;

Attendu que, les municipalités parties à l'entente désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* pour conclure une entente uniformisée relative à l'assistance mutuelle en protection incendie entre municipalités.

En conséquence , il est proposé par Claude Blais, appuyé par Carole Dubois

D'accepter cette entente avec la ville de Lévis;

D'autoriser, M. le Maire, Robert Samson, et la directrice générale / Secrétaire-trésorière, Sandra Bélanger à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Gilles et généralement faire le nécessaire pour donner entier effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2013-08
172**

15.02 - Vérification de la pression d'eau des bornes fontaines

15.02 - Vérification de la pression d'eau des bornes fontaines

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles procède par entente intermunicipale pour différents dossiers;

Attendu que, des travaux de vérification de la pression d'eau des bornes fontaines doivent être exécutés dans les meilleurs délais;

Attendu que, la municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage possède l'outil et l'expertise pour exécuter ce type de travaux;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois

De demander à la municipalité de Saint-Patrice de procéder aux travaux de vérification de la pression de nos bornes fontaines;

De payer à même le budget d'opération au code budgétaire 02.413.00.649

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

16 - VARIA

16 - VARIA :

**2013-08
173**

16.01 - Démission - André Nadeau

16.01 - Lettre de démission de M. André Nadeau

Considérant le nombre d'années à notre service;

Il est proposé par Robert Samson, appuyé par Carole Dubois

De rencontrer M. André Nadeau avant d'accepter formellement la lettre de démission remise le 5 août 2013 auprès de la directrice générale;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2013-08
174**

16.02 - Ouverture d'un poste d'employé à l'entretien courant

16.01 - Ouverture de poste - Homme de maintenance à l'entretien courant

Considérant que, les propos tenus avec M. André Nadeau confirment son départ pour le 16 août prochain;

Considérant que, nous devons procéder à l'engagement d'une ressource pour combler le poste d'homme de maintenance à l'entretien courant;

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Claude Blais

D'ouvrir une offre d'emploi dans les médias pour combler le poste dans les meilleurs délais

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

17 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

17 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE :

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21h05

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière